

Et si la résistance refusait un test PCR inutile et trompeur ?



Au fur et à mesure que l'absence de fiabilité du test PCR imposé comme grand arbitre de nos vies, les dirigeants ne sachant que décliner le nombre de positifs du jour pour imposer des mesures de plus en plus liberticides et grotesques, chacun a bien compris l'heure à laquelle se couche le coronavirus et peut en déduire seul son comportement...

Et si chaque professeur, chaque employé, chaque étudiant acceptaient de réfléchir à ce qu'on veut lui faire faire et ne pas accepter passivement, au nom de la loi du moindre ennui immédiat ? Nous avons reçu cette petite lettre qui montre bien que le plus difficile est sûrement le début de la révolte, le reste va suivre.

Cette enseignante du nord de la France nous raconte son combat solitaire au creux de la nuit sur internet et les décrets successifs.

Histoire d'un dépistage refusé ...

Je suis enseignante pour quelques heures d'arts plastiques dans un collège, le reste de mon temps je le passe dans mon atelier. La première semaine de décembre, trois élèves ont été

testés positifs. Prévenue par mon directeur, je devais rester isolée 7 jours comme 12 de mes collègues !

Nous devions tous nous faire tester, démarche que je refusais depuis le début ; étant donné que tout acte médical doit être consenti. Durant une semaine, j'ai mal dormi (2h00 à 4h00 par nuit) passant mon temps entre la recherche des textes de lois, le code du travail, les Droits de l'Homme et du citoyen, le protocole de l'Education Nationale et la méditation afin d'ôter ce sentiment de stress ressenti ; car j'avais la ferme intention de refuser.

J'ai donc reçu de la part du médecin scolaire un courrier de l'assurance maladie, sous couvert du médecin scolaire, m'indiquant la date à laquelle je devais réaliser le test.

Voici quelques extraits du courrier : « vous êtes identifiée comme cas contact à risque », « vous devez appliquer les mesures suivantes », vous devez rester isolée », « vous devez être dépistée » ...etc. Je pensais donc à mes 12 collègues qui ont reçu le même courrier, qui eux feraient tous le test, dans la peur de dire non, la peur du test, la peur du résultat. C'est une machine d'état bien huilée pour semer le trouble dans les esprits, afin de rentrer dans le rang. Mais j'étais la 13^e... la treizième qui contrairement aux douze premiers, allait dire NON !

Le jour où je devais réaliser le test, j'ai contacté par téléphone le Dr Nicole Delepine, nous nous étions contactées par mail auparavant, après une discussion franche et joyeuse, elle approuvait mon refus et me trouva suffisamment solide pour me lancer dans la bataille et faire ce pas de côté pour sortir du rang !

Quelques minutes pour me recentrer et parler avec justesse, j'appelais le médecin scolaire en lui expliquant mon refus. Je lui ai demandé s'il connaissait le droit, j'ai senti un grand étonnement de sa part et un silence ; j'ai donc cité les

articles de loi et lui ai posé plusieurs questions sur les incohérences de l'isolement. Nous avons été tous isolés un vendredi, alors que pour certains d'entre nous, du mardi au jeudi nous avons continué à fréquenter nos élèves, nos collègues, notre famille ; et continué à circuler. Je lui ai évoqué que la machine mise en place allait à l'encontre des droits de l'homme et du code du travail ; il a bredouillé !

Enfin, il a essayé quelques menaces sur le fait que le virus : « je pouvais l'avoir attrapé et qu'on ne le savait que grâce au test ; que c'était un virus dont on ne savait pas grand-chose, et qu'il était plus prudent de faire un test ». Discours formaté de la médecine scolaire !

J'ai informé le directeur de mon établissement, qui n'a émis aucun avis, le collège étant fermé durant 4 jours il était, je pense plus préoccupé de sa réouverture.

Pour conclure, je suis ravie d'avoir refusé. Ils ont mis en place une machine dont les rouages ont néanmoins quelques failles : le médecin scolaire signe et envoie tous les documents par mail, l'éducation nationale n'intervient à aucun moment (ni nom, ni courrier), elle se décharge totalement sur le médecin, le courrier de l'assurance maladie est également signé par le médecin scolaire. Le contact tracing est indiqué, mais c'est vous qui devez appeler l'assurance maladie !

Finalement, ils ne connaissent pas les textes de loi, vous pouvez refuser car ils n'ont que peu d'arguments, ils instaurent la peur que vous devez défier ; leur mise en scène est opérante, je suis la seule à avoir résisté et vous invite à faire de même ! »

Merci à cette dame et son acte de résistance qui sera probablement contagieux, d'autant que ceux chez lesquels nous avons ensemble réussi à ouvrir une petite faille iront peut-être chercher les informations ailleurs que chez les décodeurs de France info qui commencent à en faire trop.

En effet il est de plus en plus clair que les tests PCR sont une supercherie sur laquelle a été montée la scénario catastrophe du covid depuis janvier 2020, utilisée pour imposer dans le monde des mesures liberticides permettant aux gouvernements aux ordres de l'OMS, de priver les peuples de leur liberté d'agir et de ruiner les classes moyennes dans l'espoir d'une remise à zéro de l'économie mondiale au profit des et des GAFA grandes entreprises mondialisées.[\[1\]](#) La fraude sur les tests PCR est mise en évidence par de nombreux spécialistes dans le monde qui ont demandé la rétractation de l'article princeps de Drosten et al paru en janvier 2020 et adopté par l'OMS quelques jours plus tard, et dévoilé aux peuples la gravité de la tricherie sur l'interprétation des tests.[\[2\]](#)

Cela fait des mois que les avocats allemands, portugais, américains ainsi que des groupes nombreux de médecins et scientifiques de très nombreux pays avertissent sur le caractère fallacieux des tests PCR de Drosten mis sur le marché du covid en janvier 2020 par les autorités soumises à l'OMS.

Depuis cette date, les 194 pays ayant signé en 2017 l'accord du Conseil mondial de l'OMS, suivent, sauf exception résistante comme la Suède, les consignes de ce Conseil qui se déclarent supérieures aux traités nationaux et internationaux en cas de pandémie. L'OMS a déclaré le covid pandémie (en modifiant les critères antérieurs). Le tour était joué. Et récemment on voit des pays assez résistants aux consignes de l'OMS rentrer dans le rang au moins un peu comme l'Allemagne ou les Pays bas qui malgré l'absence de véritable vague, réimposent des mesures liberticides pompeusement appelées confinement (alors qu'heureusement ils n'empêchent par leur citoyen de circuler librement).

Récemment les preuves scientifiques d'une fraude dans les résultats de l'article initial sur le test PCR de Drosten et Cie ont été mises au grand jour, comparable à l'escroquerie

monstrueuse du Lancet sur la chloroquine qui révéla au monde l'absence de fiabilité des grandes revues internationales. La requête pour le retrait de l'article a été publiée.

Le château de cartes s'écroule si on met en évidence la fraude des tests PCR

L'histoire internationale en est donc à exiger que les tests PCR disparaissent des critères qui servent à justifier le confinement, les masques, les vaccins et à casser l'économie sous prétexte de protéger la population.[\[3\]](#)

On peut supposer une évolution relativement rapide, mais les médias aux ordres des mondialistes en train de bâtir leur gouvernement mondial imaginaire et même d'en choisir les ministres sont évidemment très puissants dans la désinformation quotidienne, les menaces sur des lanceurs d'alerte médecins[\[4\]](#) qui se voient rapidement interdit d'exercice, et intimidations fortes de journalistes indépendants.

Le combat juridique de Reiner Fuellmich sera donc au cœur de la contestation suivi par les avocats du monde entier dont bientôt la France. Certains avocats comme Virginie Araujo[\[5\]](#) ont analysé en détail la situation et pourront s'unir pour libérer notre pays de ces mesures profondément antidémocratiques contre un virus qui n'a pas tué plus que la grippe asiatique et qui de surcroît peut être soigné avec succès par divers traitements précoces dont l'hydroxychloroquine et l'azithromycine mais aussi d'autres possibilités.

Chacun, comme notre professeur peut se battre là où il est, montrer que la soumission n'est pas obligatoire, et qu'au contraire la résistance est nécessaire pour sortir de ce guêpier et que notre pays applique à nouveau sa devise LIBERTE.

Nicole Delépine

[1]

www.francesoir.fr/le-conseil-mondial-de-loms-dicte-tres-officiellement-la-conduite-sanitaire-des-pays-signataires-dont

[2] [Procédures internationales en cours sur le TEST PCR contre fabricants et politiques – Docteur Nicole Delépine \(nicoledelepine.fr\)](#)

[3] [Sadisme : ce serait notre faute s'ils doivent nous confiner ! – Riposte Laïque \(ripostelaïque.com\)](#)

[4] [Patrick Bellier, pneumologue anti-masque, suspendu 5 mois ! – Riposte Laïque \(ripostelaïque.com\)](#)

[5] [RAPPORT-DICTATURE-2020.pdf](#)